

**La Fédération de la relève agricole
du Québec**

**États financiers
au 31 décembre 2020**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 12



Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux membres de
La Fédération de la relève agricole du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme La Fédération de la relève agricole du Québec, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été examinés par un autre professionnel en exercice qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 19 février 2020.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard
Le 23 février 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117013

La Fédération de la relève agricole du Québec

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020
(non audité)

	2020					2019
	Général	Inter-région Est	Inter-région Nord	Inter-région Sud	Inter-région Ouest	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Allocation de L'Union des producteurs agricoles	130 739	43 986	39 517		29 073	227 747
Cotisations des syndicats affiliés	36 940					40 240
Congrès annuel	60 666					66 123
Secrétariat à la jeunesse	13 873	29 046	29 046	23 990	29 045	150 000
Projets collectifs (note 3)	3 000					21 600
Autres	46 116					70 445
	<u>291 334</u>	<u>73 032</u>	<u>68 563</u>	<u>23 990</u>	<u>58 118</u>	<u>576 155</u>
Charges						
Activités syndicales	6 842					29 001
Assemblée générale annuelle	53 877					52 324
Conseil d'administration	13 926					18 369
Conseil exécutif	3 468					1 700
Frais de représentation	6 175					16 164
Secrétariat à la jeunesse	13 873					13 873
Projets collectifs	7 136	1 478	1 478	1 478	1 478	8 310
Tournée des syndicats et de la fédération	2 946					3 171
Communications et promotions	22 036					10 418
Bourses et commandites	2 850					3 450
Honoraires professionnels	26 934					27 695
Salaires et charges sociales	105 082	68 202	64 731	22 381	52 177	327 797
Déplacements	3 846	3 071	2 143	52	4 173	37 134
Loyer	4 106					4 322
Fournitures de bureau	7 744	18				4 212
Télécommunications	1 807	263	211	79	290	2 060
Frais informatiques	5 510					6 990
Frais bancaires	1 890					2 240
Amortissements des immobilisations corporelles	1 286					640
	<u>291 334</u>	<u>73 032</u>	<u>68 563</u>	<u>23 990</u>	<u>58 118</u>	<u>555 997</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>20 158</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération de la relève agricole du Québec

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	90 698	70 540
Excédent des produits par rapport aux charges		<u>20 158</u>
Solde à la fin	<u>90 698</u>	<u>90 698</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération de la relève agricole du Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

(non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges		20 158
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 286	640
Provision pour prestations futures des employés	30	(4 196)
	<u>1 316</u>	<u>16 602</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	69 021	(97 546)
Frais payés d'avance	(485)	8 925
Comptes fournisseurs	27 067	15 909
Apports reportés	198 625	101 653
Produits reportés	4 637	9 186
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>300 181</u>	<u>54 729</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette du dépôt de loyer		(39)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 038)	(1 662)
Acquisition d'actif incorporel	(3 900)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(7 938)</u>	<u>(1 701)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	292 243	53 028
Encaisse au début	<u>227 241</u>	<u>174 213</u>
Encaisse à la fin	<u><u>519 484</u></u>	<u><u>227 241</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

La Fédération de la relève agricole du Québec

Situation financière

au 31 décembre 2020

(non audité)

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	519 484	227 241
Comptes clients et autres créances (note 4)	42 970	111 991
Frais payés d'avance	1 868	1 383
	<u>564 322</u>	<u>340 615</u>
Long terme		
Dépôt à terme, 0,55 % (1,4 % au 31 décembre 2019), échéant en avril 2021	5 000	5 000
Immobilisations corporelles (note 5)	4 641	1 889
Actif incorporel (note 6)	3 900	
Dépôt de loyer	3 865	3 865
	<u>581 728</u>	<u>351 369</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs (note 7)	125 725	98 658
Apports reportés (note 8)	305 710	107 085
Produits reportés	55 297	50 660
	<u>486 732</u>	<u>256 403</u>
Long terme		
Provision pour prestations futures des employés	4 298	4 268
	<u>491 030</u>	<u>260 671</u>
ACTIF NET	<u>90 698</u>	<u>90 698</u>
	<u>581 728</u>	<u>351 369</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

La Fédération de la relève agricole du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué selon la Loi des syndicats professionnels du Québec, a pour objectif de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Allocation de L'Union des producteurs agricoles et du Secrétariat à la jeunesse

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Cotisations des syndicats affiliés, projets collectifs et autres produits

Les produits de cotisations des syndicats affiliés, de projets collectifs et les autres produits sont constatés à titre de produits lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés à l'état de la situation financière.

Congrès annuel

Les produits du congrès annuel sont constatés conformément à l'entente entre les parties, lorsque le congrès a lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

La Fédération de la relève agricole du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissement

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Mobilier de bureau	10 ans
Équipement informatique	3 ans
Site Internet	3 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

La Fédération de la relève agricole du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité)

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de L'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Pour le volet à prestations définies, étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

3 - PROJETS COLLECTIFS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Financement agricole Canada		7 750
Fédération des caisses du Québec	3 000	7 000
Organismes sans but lucratif		6 850
	<u>3 000</u>	<u>21 600</u>

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients		
L'Union des producteurs agricoles	1 825	19 231
Autres	28 116	37 517
Avance à L'Union des producteurs agricoles, sans intérêt	1 013	1 013
Apport à recevoir du Secrétariat à la jeunesse	5 000	50 000
Taxes à la consommation à recevoir	7 016	4 230
	<u>42 970</u>	<u>111 991</u>

La Fédération de la relève agricole du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité)

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	593	148	445	504
Équipement informatique	7 525	3 329	4 196	1 385
	8 118	3 477	4 641	1 889

6 - ACTIF INCORPOREL

	2020			2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Site Internet transactionnel en développement	3 900	—	3 900	—

7 - COMPTES FOURNISSEURS

	2020	2019
	\$	\$
L'Union des producteurs agricoles	69 601	54 831
Syndicats régionaux	28 594	32 190
Autres	27 530	11 637
	125 725	98 658

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges du prochain exercice.

	Général	Inter-régions	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	5 000	102 085	107 085	5 432
Montant constaté aux résultats	(130 739)	(112 576)	(243 315)	(227 747)
Montant encaissé au cours de l'exercice	129 400	312 540	441 940	329 400
Solde à la fin	3 661	302 049	305 710	107 085

La Fédération de la relève agricole du Québec

Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

(non audité)

9 - OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'organisme est affilié à L'Union des producteurs agricoles en raison de l'intérêt économique qui les unit. L'organisme a conclu les opérations suivantes avec L'Union des producteurs agricoles :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Allocation de L'Union des producteurs agricoles	243 315	227 747
Autres	1 160	20 732
Charges		
Salaires et charges sociales	312 573	327 797
Honoraires professionnels	22 059	23 814
Déplacements	13 285	36 003
Loyer	4 106	4 322
Fournitures de bureau	2 826	2 451
Télécommunications	1 835	639
Frais informatiques	4 783	4 512

Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

10 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, excluant les taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variation de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.